Histoire des Arts

publié le 07/01/2016

Descriptif :

Depuis 2011, les élèves de 3e, en plus du français, des mathématiques et de l'histoire-géographie, doivent passer une épreuve orale d'histoire des arts, elle est notée sur 40 (coefficient 2) comme les trois autres matières.

Depuis 2011, les élèves de 3e, en plus du français, des mathématiques et de l'histoire-géographie, doivent passer une épreuve orale d'histoire des arts, elle est notée sur 40 (coefficient 2) comme les trois autres matières. Cette épreuve se déroule au collège selon des modalités définies dans le BOEN n° 41 du 10 novembre 2011 : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=58238.
Chaque élève est interrogé sur un objet d'étude (œuvre) choisi par le jury à partir d'une liste de cinq objets d'étude que l'élève a proposés et soumis à l'approbation du ou des professeurs qui suivent sa préparation. Cet oral se déroule en deux temps : d'abord un exposé d'environ 5 minutes (présentation de l'œuvre) par l'élève, puis un entretien d'environ 10 minutes avec le jury qui pose des questions.
Les thématiques choisies pour la session 2016 sont :

1. **L'art engagé :**
   - La révolte dans les arts
   - Résister par l'art et la littérature
2. **Héros, anti-héros**
3. **Les arts face aux progrès et techniques des XXe et XXIe siècles**

Chaque classe de 3e travaille autour de ces thématiques mais à partir d'œuvres différentes.
Des informations seront données régulièrement aux élèves, elles apparaîtront également sur le site du collège. Nous vous invitons donc à les consulter.

Documents joints

liste_des_oeuvres_2016_3_a (PDF de 379.3 ko)

liste_des_oeuvres_2016_3_b (PDF de 454.8 ko)

liste_des_oeuvres_2016_3_c (PDF de 456.5 ko)

Académie de Poitiers
Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.